dirait-il quand il a eu connaissance de la lettre et quand il a eu un entretien à cet égard avec le secrétaire d'État? Je parle de la lettre mentionnée tout à l'heure par le très honorable représentant de Prince Albert.

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): L'objet de la lettre m'a été communiqué immédiatement après l'entretien entre le premier ministre et M. Saulnier, dont il est question dans la réponse donnée par le premier ministre, la semaine dernière, à la Chambre des communes. A cette occasion, il y a eu de nombreuses consultations entre le secrétaire d'État et moi-même et nous nous sommes communiqué réciproquement toutes les données pertinentes que nous pouvions avoir. Les entretiens ont commencé immédiatement après la conférence mentionnée par le premier ministre et après qu'il m'en eût fait rapport.

Une voix: Et vice versa.

M. Woolliams: La réponse du solliciteur général m'a grandement intéressé. Quand a-t-il eu un entretien avec le secrétaire d'État et en a-t-il fait état au premier ministre, si l'entretien était si important? Je vois le premier ministre lui souffler la réponse à l'oreille.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre prétend-il qu'il se souvient maintenant de la lettre et que son contenu a été communiqué au secrétaire d'État dès qu'on a reçu la lettre, alors que le gouvernement est demeuré muet comme une carpe ces jours-ci relativement à cette affaire importante?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il faudrait peut-être permettre au solliciteur général de répondre. Les députés reconnaîtront que la présidence s'est montrée très indulgente à propos de ces questions. C'est la période des questions, mais ce n'est pas un contre-interrogatoire...

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: ...et considérant l'intérêt général qu'on porte au problème soulevé par ces questions, j'ai pensé qu'il fallait faire preuve d'une certaine indulgence et qu'il fallait donner aux ministres interrogés l'occasion de répondre. C'est pourquoi je permettrai au solliciteur général de répondre à la dernière question.

[M. Woolliams.]

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je vous remercie de m'autoriser à répondre à la question du très honorable représentant. Si ce dernier avait écouté la réponse...

Le très hon. M. Diefenbaker: Quelle réponse?

L'hon. M. McIlraith: ...que j'ai donnée, il aurait observé que j'ai parlé du sujet de la lettre. Je n'avais pas lu la lettre et n'en connaissais pas l'existence à l'époque, mais on m'avait mis au courant de la situation au moment de l'entrevue.

Le très hon. M. Diefenbaker: Qui vous avait renseigné?

L'hon. M. McIlraith: Le premier ministre du pays (M. Trudeau), qui est très soucieux de ces choses.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

L'hon. M. McIlraith: Et le premier ministre m'a communiqué les renseignements tout de suite après ses entretiens avec M. Saulnier à Montréal. Ainsi que je l'ai dit à la Chambre la semaine dernière en réponse à une question, je n'avais pas vu la lettre...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. M. Diefenbaker: M'est avis que vous protestez trop.

L'hon. M. McIlraith: Mais j'ai vu la lettre vendredi après-midi.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LA DÉFENSE NATIONALE

LA GUERRE CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE—LES PROPOS DU PROFESSEUR JAMES EAYRES

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Défense nationale une question qui découle de sa récente déclaration selon laquelle, en cas de guerre chimique le rôle du Canada se limiterait strictement à un rôle défensif. En son absence, puis-je demander à son secrétaire parlementaire de tenir ma question comme préavis. La voici: A-t-on signalé au ministre une déclaration attribuée à M. James Eayres, professeur de relations internationales à l'Université de Toronto, dans laquelle il prétend que le Canada a toujours ouvert ses chambres à gaz et ses tunnels remplis de bactéries à Suffield (Alberta) aux établissements britanniques et américains et que le rôle du Canada a été celui d'un hôte imprudent?